



## DÉCISION

N° : 2026- 110

Exécutoire le : 21 AVR. 2026

Publiée / Notifiée le : 21 AVR. 2026

Visée le : 21 AVR. 2026

### COMMANDE PUBLIQUE

#### Marché 25055 :

#### Travaux d'aménagement de la plage du Lido Lot 1

#### Avenant n°01 relatif à une prolongation des délais d'exécution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu le code de la commande publique
- Vu la délibération n° 2026-86 en date du 14 avril 2026, portant délégation du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

Considérant la notification effectuée le 20/01/2026 au groupement d'entreprises NGE Guintoli (mandataire) / NGE Routes

Considérant la nécessité de prolonger le délai d'exécution de ce lot afin de reprendre des défauts techniques dans la mise en œuvre du béton balayé de l'épi nord

Considérant l'absence d'impact financier de cet avenant

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1 : AVENANT 1

De signer l'avenant 01 au marché 25055 lot 1 avec le groupement d'entreprises NGE Guintoli (mandataire) / NGE Routes dont le mandataire est domicilié 385 route de la Peyrousse 73800 LA CHAVANNE

#### ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Le mandataire du groupement : SAS NGE GUINTOLI

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le Président  
Renaud BERETTI

20 AVR. 2026



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Décision 2026-110 : Marché 25055 : Travaux d'aménagement de la plage du Lido Lot 1 - Avenant n.01 relatif à une prolongation des délais d'exécution

---

**Date de transmission de l'acte :** 21/04/2026

**Date de réception de l'accusé de réception :** 21/04/2026

---

**Numéro de l'acte :** Dec2345 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20260420-Dec2345-AI

---

**Date de décision :** 20/04/2026

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Actes individuels

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations